



MIXTE

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

GESTION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

23 SEPTEMBRE – 1 NOVEMBRE 2024

EN LIGNE (E-CAMPUS): 23 SEPTEMBRE – 18 OCTOBRE 2024

CIFOIT, TURIN, ITALIE: 28 OCTOBRE – 1 NOVEMBRE 2024



Organisation
internationale
du Travail



Centre international de formation

COURS SUR LA GESTION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE

EN RÉSUMÉ

APERÇU DU COURS

Le cours présente une approche systémique de la gestion et examine les concepts pratiques et les compétences nécessaires pour préparer les centres de formation professionnelle aux défis de l'avenir du travail. Ce cours vise à faciliter le développement d'une compréhension holistique de la gestion des centres de formation professionnelle par les participant-es.

Cette offre de formation fait partie du portefeuille du CIFOIT sur le Développement des compétences, qui vise, à l'échelle mondiale, au renforcement des capacités nécessaires pour soutenir la mise en oeuvre des programmes d'EFTP et de développement des compétences.*



LIEU
MIXTE



DATES

23 SEPTEMBRE –
1 NOVEMBRE 2024

EN LIGNE (E-CAMPUS):
23 SEPTEMBRE –
18 OCTOBRE 2024

CIFOIT, TURIN, ITALIE:
28 OCTOBRE–1 NOVEMBRE
2024



LANGUE

FRANÇAIS ET ANGLAIS



DATE LIMITE D'INSCRIPTION
20 AOÛT 2024

QUOI?

QUELS SONT LES SUJETS ABORDÉS DANS CE COURS ?

Ce cours est conçu pour faciliter le développement d'une compréhension holistique de la gestion des centres de formation professionnelle avec des sessions portant sur :

- La **gestion stratégique** d'un centre de formation professionnelle;
- La **réactivité** d'un centre de formation professionnelle aux besoins du marché du travail;
- Les PPP et la **relation entre les centres de formation professionnelle et l'industrie**;
- La **viabilité financière des centres de formation professionnelle** : autonomie et autofinancement.

QU'EST-CE QUE JE VAIS APPRENDRE ?

À la fin du programme, les participant-es auront **renforcé leurs connaissances techniques** pour améliorer le fonctionnement des centres de formation professionnelle. En particulier, ils-elles auront :

- Renforcé leur **compréhension des concepts de gestion**, en examinant la gestion des centres de formation professionnelle dans une perspective de qualité;
- Examiné les **défis de gestion** relatifs à un centre de formation professionnelle;
- Développé une compréhension approfondie du **rôle du centre** dans le développement des compétences, l'évaluation et la reconnaissance des compétences et les processus d'insertion socio-professionnelle.

QU'EST-CE QUE JE POURRAI FAIRE ?

Les participant-es seront connecté-es à un réseau mondial de professionnel-elles du développement des compétences. Ils-elles pourront **améliorer leur capacité d'analyse et de gestion** de leurs centres de formation professionnelle en :

- **Analysant correctement les goulets d'étranglement et les défis** au niveau de leurs propres centres ;

* Ce cours est l'un des trois modules du Certificate of Advanced Studies sur la Gouvernance des Systèmes de Développement des Compétences organisé conjointement par le CIFOIT et la Haute Ecole fédérale en Formation Professionnelle (HEFP). Il peut donc être suivi comme un cours unique du CIFOIT ou intégré à un ensemble de trois cours menant au CAS. Pour plus d'informations sur des parcours d'apprentissage plus articulés, veuillez contacter skillsdevelopment@itcilo.org

-
- Identifiant les principaux éléments permettant de **répondre aux demandes du marché du travail** ;
 - Elaborant un **plan de développement stratégique** de leurs centres ;
 - Renforçant le modèle économique de leur institution, en évaluant les services et les produits qui peuvent être fournis par leurs centres au marché du travail.

POURQUOI

POURQUOI DEVRAIS-JE M'INSCRIRE ?

- Le cours a une approche focalisée dans une première phase d'apprentissage à distance, sur la **compréhension du cadre conceptuel** sur la gestion des Centres de formation professionnelle;
- Lors de la deuxième phase du cours, en présentiel, en s'appuyant sur les connaissances théoriques acquises pendant la phase à distance, les participant-es pourront **développer des compétences concrètes** liées au travail de gestionnaire au sein de CFPs et s'enrichir à travers la **collaboration et les échanges** avec les experts prévus pour les différentes sessions présentielle, et à travers le travail en groupe envisagé.

QUI ?

QUI SUIT CE COURS ?

- **Directeur-rices et gestionnaires** de centres de formation professionnelle;
- **Décideur-euses politiques et conseiller-ères techniques des Ministères** travaillant dans le domaine de la gestion des centres de formation professionnelle;
- Membres de **cadres sectoriels, autorités nationales d'EFTP** ou institutions similaires;
- Représentant-es **d'organisations de travailleurs et d'employeurs** impliqué-es dans la prestation de services de formation professionnelle;
- Expert-es et personnel technique **d'OSC, ONG, et autres acteur-rices de la société civile** travaillant dans le domaine du développement des compétences et de l'EFTP.

COMMENT S'INSCRIRE

Rendez-vous sur <https://oarf2.itcilo.org/STF/A9717166/fr> pour postuler avant le **20 août 2024**.

Merci de bien vouloir indiquer comment votre participation sera financée et joindre au formulaire ou nous envoyer par e-mail, une lettre de soutien financier de votre sponsor.

PRIX

Frais didactiques: 1 945 €
Frais de subsistance: 670 €
Total: 2 615 €

EXPERTISE DE HAUT NIVEAU

Apprenez des expert-es internationaux-ales en formation professionnelle

VIE SUR LE CAMPUS

Séjour et études sur les rives du Po (phase présentielle)

PARTICIPATION

Vous apprenez des autres, vous partagez avec les autres



SCANNEZ LE CODE QR
OU VISITEZ

bit.ly/3NdP5OY

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Programme de Politiques et Analyses de l'Emploi (EPAP)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin, Italie

Mme Anna Zongollowicz
Responsable de programme
skillsdevelopment@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9717166